



ECHOS CFDT

Préparation du Comité Social Territorial (CST) 9 avril 2024

APPROBATION DES COMPTES-RENDUS

PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE (DPPE)

Cette réorganisation était devenue indispensable. Elle concerne plus d'une centaine d'agents. Les effectifs sont quasiment similaires avec un poste en plus.

Néanmoins, l'étude d'impact mentionne deux points critiques qui concernent le service Prévention :

- La charge de travail trop importante pour les agents, voir étude impact page 114, et avec beaucoup d'absentéisme notamment pour la CRIP (commission de recueil des informations préoccupantes).
- Le poste sur la mise à l'abri qui est surchargé avait été soulagé par un poste supplémentaire en ATA qui n'a pas été renouvelé en mai 2023 laissant de nouveau l'agent en charge des mises à l'abri en grande difficulté. Pourquoi cet appui n'a pas été renouvelé ? Comme vous nous l'avez indiqué en réunion pré-CST certaines mesures ont été prises mais elles ne sont pas à la hauteur des besoins. Il est urgent d'alléger en priorité la charge de travail de l'agent.

Concernant la CRIP nous regrettons que les résultats de l'étude la concernant finalisés en juillet dernier n'aient pas été intégrés dans le projet de réorganisation au regard des enjeux de charge de travail et d'équité entre les territoires. Effectivement en lien avec la loi Taquet la centralisation de la qualification de l'information est un enjeu majeur d'équité. Pouvez-vous nous indiquer le calendrier de travail de mises en œuvre des préconisations de l'étude.

La **CFDT** observe par ailleurs beaucoup d'interrogations pour l'adoption notamment en termes de charge de travail pour les nouvelles missions (GED, accès au dossier et aux origines) ;

Vote CFDT : contre

PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU SERVICE FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION (SFCG) DE LA DIRECTION RESSOURCES (DR) DE LA DÉLÉGATION SOLIDARITÉS HABITAT ET EDUCATION

Il s'agit du rattachement à la Direction Ressources.

Le turn-over important constaté au sein du service comptable de la direction Enfance milite pour une optimisation des moyens et un rattachement au sein de la direction Ressources.

16 postes composent le service comptable de la Direction Ressources auquel vont s'ajouter 11 postes venant de l'enfance et une création.

Les locaux ne sont pas adaptés à la réorganisation.

Il nous semble délicat d'avoir des services avec des agents sur deux sites différents.

Quels sont les délais prévus pour trouver des locaux ?

La **CFDT** souhaite que vous nous adressiez des éléments sur la charge décomposée par unité, allant au-delà de la moyenne de 100 factures par agent et par jour.

Quels sont les données concernant l'absentéisme et la maladie ?

Vote CFDT : ABSTENTION

MUSÉE ET THÉÂTRE ROMAIN : EVOLUTION DES MISSIONS SÉCURITÉ/SURETÉ, ESPACES VERTS/PROPRETÉ ; ASTREINTE DE DÉCISION ET ACTUALISATION DE L'ORGANIGRAMME

Si la **CFDT** peut constater une certaine amélioration, il reste néanmoins des points négatifs et de vigilance à observer.

La réorganisation concerne notamment les contrats aidés intervenant pour le Musée. Leur nombre serait diminué et limité à six au lieu de 20 avec une transformation des postes.

Potentiellement 4 agents pourraient rester au Musée sur des postes pérennes.

La situation en insertion sous forme de contrat aidé est mal vécue par les agents qui se sentent très dévalorisés (mention en rouge dans l'étude d'impact). Pour eux l'organisation change très peu. Qu'est-il prévu pour améliorer cette situation ?

Les agents travaillant en 2x8 et certains dimanches ont une compensation de 74 centimes brut par heure de travail (décret de 1970). Il faut que la Métropole prenne la mesure pour revaloriser les cycles de 2x8 et le travail le dimanche.

Il n'est rien mentionné quant aux RIF sur les fiches de postes. Qu'en est-il ?

Vote CFDT : ABSTENTION

AJUSTEMENT D'ORGANISATION DU SERVICE RESTAURANT MÉTROPOLITAIN

La **CFDT** constate que de nombreux points sont pris en compte vis-à-vis des revendications des agents. Néanmoins il reste des points à améliorer par exemple le RIF des agents polyvalents qui est inférieur à celui des agents ayant les mêmes conditions de travail.

Vote CFDT : ABSTENTION

POINTS D'INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE DE L'INSTANCE